



Les Poupins Seconde Main

Charte de reprise



Type d'articles

Nous reprenons exclusivement :

- les vêtements pour enfants de la taille 0 à 36 mois
- les chaussons et chaussures PRÉ-MARCHE uniquement

(pas d'accessoires de puériculture, pas de linge de maison, pas de chaussures POST marche, pas de jeux, jouets, doudous, etc.)

Marques

Toutes les marques sont les bienvenues SAUF :

- Les marques de grandes surface
- Les **vêtements sous licence** (Disney, Cars, Marvel, Pat Patrouille, etc...)

État

Nous ne reprenons **que les vêtements en excellent état** : sans trou, sans tâche, sans marque d'usure : tissu grisonnant, distendu, peluché, ...

Exception : le vêtement est en excellent état mais il a un petit défaut réparable facilement (ex: bouton manquant) ? Si nous le pouvons, nous nous chargerons de sa réparation et il pourra faire partie de la collection des "restaurés". Le prix de rachat est alors fixé en fonction de la réparation à prévoir.

Le Style des Poupins

Respecter l'ambiance générale et le style déjà installé dans la boutique est une priorité, la sélection des vêtements se font donc aussi sur ce critère esthétique.

Nous recherchons particulièrement :

- les styles classiques, intemporels et/ou vintage
- les coupes et design tendance ou vintage

La sélection des vêtements repris se fait en conséquence et au bon vouloir de la gérante de la société Les Poupins. Certaines pièces, même en parfait état peuvent ne pas être rachetées pour diverses raisons (sur-stock par exemple) **En aucun cas la société n'aura à se justifier de la non sélection d'un article.**



Conditions Générales



1. Je vérifie que ma sélection respecte la charte de reprise

Avant le dépôt des vêtements que vous souhaitez vendre, vous vous engagez à vérifier que vos pièces répondent aux critères de la charte de reprise des Poupins.

Vous reconnaissez également avoir pris connaissance de la grille tarifaire indicative et acceptez les conditions tarifaires proposées par les Poupins.



2. Je dépose mes pièces chez Les Poupins durant le créneau de reprise communiqué par la boutique

Vos articles doivent être déposés chez Les Poupins **en respectant les créneaux de reprise fixés par la boutique** : le dépôt des vêtements est **désormais possible une semaine par mois**. Consultez le **calendrier de reprise** pour connaître les dates exactes. (Merci de prévoir un contenant propre et à la taille adaptée : carton, sac dont rien ne déborde, ...).

Le tri des vêtements et l'estimation du prix de rachat seront effectués sous un **délai moyen de 1 mois**. Cette période peut être réduite ou allongée en fonction de l'activité de la boutique, le délai à prévoir vous sera communiqué oralement lors du dépôt le cas échéant.

Le **prix de rachat est calculé à la pièce**, en fonction du prix neuf du vêtement, donc de sa marque, et de son état (Très Bon, Parfait, Neuf avec étiquette). La grille tarifaire fournie par les Poupins n'est donc qu'indicative : nous tâchons de vous offrir une rémunération juste tout en prenant en compte les coûts engendrés par le temps de traitement des vêtements en interne, ainsi que le prix de revente envisageable, qui devra rester attractif.

Vous recevrez votre proposition de rachat par SMS, ou email. La proposition de rachat qui vous est faite n'est **en aucun cas négociable**. Vous pouvez valider, ou refuser, la proposition par simple réponse écrite sms ou email.



3. Je reçois mon paiement (+ 10% en cadeau !) et récupère les vêtements restants

Lorsque vous acceptez l'offre des Poupins, vous pouvez **récupérer sans plus attendre votre paiement**, à la boutique, sous la forme d'un crédit cadeau, au montant valorisé de 10%, valable dans toute la boutique. Vous avez aussi la possibilité de choisir une rémunération par chèque (sans valorisation de 10%).

Vous vous engagez également à **récupérer les vêtements** non sélectionnés par les Poupins dans un délai maximum de **15 jours ouvrés**, que vous acceptiez ou non la proposition.



Acceptation des Conditions générales de rachat des vêtements de seconde main à un particulier

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte de reprise, de la grille tarifaire et des conditions de reprise de la société Les Poupins **et en accepte les conditions**.

Je m'engage à récupérer les vêtements non sélectionnés par Les Poupins **dans un délai de 15 jours ouvrés** maximum. Passé ce délai, je reconnais que la société Les Poupins, n'est pas tenue de conserver les vêtements non récupérés par mes soins et pourra en faire don à une association caritative de son choix, sans recours possible de ma part.

Nom, Prénom

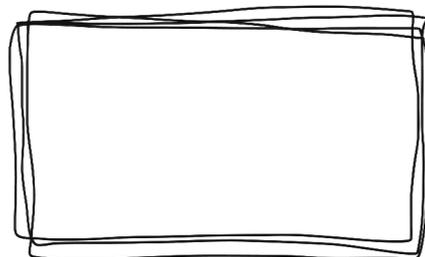
Adresse email

Téléphone VALIDE

Adresse (pour rédaction de la facture)

.....
.....

Date et Signature



- OFF
- ETIQ
- CAIS
- PAY
- FACT



Les Poupins Seconde Main

Calendrier des reprises

2ème semestre 2024

Le dépôt des vêtements de seconde main n'est désormais possible **que sur les périodes surlignées de ce calendrier**. Ce calendrier pourra être amené à évoluer en fonction des stocks et des besoins.

Août

L	M	M	J	V	S	D
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

ATTENTION

Il n'y aura aucune reprise en **Juillet, Novembre et Décembre**
(priorité aux lutins du Père Noël pour la fin d'année)